

PROJET

Corte, XXXXXXXXXXXXXx

Le sous-préfet

A

membres du comité de pilotage
(destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage du site Natura 2000 Zone Spéciale de Conservation
FR9400602 « basse vallée du Tavignano »

Réf : réunion du 19 juillet 2012.

PJ : un compte rendu.

Vous trouverez ci-joint pour votre complète information, le compte rendu de la
réunion qui s'est tenue le jeudi 19 juillet 2012, salle de réunion de l'ONF à
Corte.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le sous-préfet

Chargé de mission Natura 2000
Pour le département de la Haute-Corse

**LISTE DES DESTINATAIRES (membres élus du comité de pilotage local du site
Natura 2000 FR9400602 « Basse Vallée du Tavignano »)**

Monsieur le président du conseil exécutif de Corse

Monsieur le président du conseil général de la Haute-Corse

Monsieur le président de la communauté de communes du Centre Corse

Monsieur le président du SIVOM de la Rogna

Monsieur le maire de ALERIA

Monsieur le maire de ALTIANI

Monsieur le maire de ANTISANTI

Monsieur le maire de GIUNCAGGIO

Monsieur le maire de NOCETA

Monsieur le maire de PIEDICORTE DI CAGGIO

Monsieur le maire de VENACO

Monsieur le maire de ERBAJOLO

Monsieur le maire de FOCICCIA

COPIE A :

Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

SITE NATURA 2000
FR9400602 « BASSE VALLEE DU TAVIGNANO »
COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE
DU 19 JUILLET 2012

La réunion des représentants des collectivités au sein du, du Comité de Pilotage créé par arrêté préfectoral N°2007-200-37 s'est tenue le en date du 19 juillet 2012, sous la présidence de était présidée par M. VALADIER Claude – Sous-préfet.

Etaient présents :

- M. VALADIER Claude – Sous-préfet de Corte
- M. FRANCESCHI Jean-Claude – Mairie d'Aléria
- Mme de BASQUIAT Muriel - DREAL
- Mlle CALLIES Sonia – DREAL

➤ **ORDRE DU JOUR**

- désignation du Président du COPIL *intuitu personæ*,
- désignation de la collectivité territoriale, chargée pour le compte du comité, de conduire l'animation de la mise en œuvre du document d'objectif.

➤ **RAPPEL ET CONTEXTE**

Au cours du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Basse vallée du Tavignano », qui s'est tenu le 26 février 2011 à la maison des associations d'Aléria, pour prioriser les actions du Document d'Objectif et classer celles-ci par ordre d'intervention, une demande de changement de présidence avait été soumise.

Ce présent Comité de Pilotage a pour objectif de désigner le président du COPIL ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de suivre la mise en œuvre de ce Docob. C'est pourquoi, conformément à l'article R-414-8-1 du code de l'environnement le préfet a convoqué les collectivités ou leur représentant pour qu'elles désignent entre elles le président et le maître d'ouvrage pour l'animation du DOCOB approuvé (à défaut c'est l'état qui garde présidence et maîtrise d'ouvrage).

➤ **COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

M VALADIER Claude ouvre le Comité de Pilotage en remerciant l'ensemble des participants de leur présence.

Suite à la non présentation de nouvelle candidature d'élus et de collectivités lors de la réunion et en accord avec les membres présents, il est décidé, afin de permettre au

site Natura 2000 « Basse vallée du Tavignano » ~~d'être mis en œuvre de continuer d'avancer~~, le maintien de la présidence du CoPil par M. le sous-préfet et de la maîtrise d'ouvrage par l'Etat.

Après cette annonce, M. VALADIER souligne la possibilité de changer de présidence d'ici une année et propose de mettre en avant dans le comité de pilotage les communautés de communes plutôt que les mairies elles-mêmes. Il faut réfléchir à la possibilité pour les maires de donner la compétence environnementale aux collectivités de communes, en vue de l'implication actuelle des mairies dans le COPIL.

De plus, il est décidé, en accord avec les membres présents, de prendre comme animateur du site, suite à une candidature orale faite à plusieurs reprises, l'association « A Rinascita ».

L'ordre du jour étant épuisé, M. VALADIER remercie les participants et lève la séance à 11 h 15.

Le sous-préfet,
Chargé de mission Natura 2000
Pour le département de la Haute-Corse